



Le Montat

## REGLEMENT PARTICULIER

### ZE Tournoi N°1

les 26 et 27 avril 2025

### DESCRIPTION

Le tournoi est autorisé par la Ligue Occitanie de Badminton sous le numéro :...  
Il se déroulera au complexe sportif de Cabessut, 150 rue de la guinguette, 46000 Cahors.

### INSCRIPTIONS

- Inscription obligatoire avant le 18 avril 2025 sur le site Badnet.org
- Inscription limitée à un seul tableau par journée.
- Frais d'engagement pour  
1 tableau : 15€  
2 tableaux : 19€
- Le nombre de joueurs étant limité à 90 par journée, les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée. En cas de dépassement du nombre d'inscrits, les joueurs seront automatiquement mis en liste d'attente. Les inscriptions seront retenues en tenant compte de la date d'inscription sur Badnet et du règlement complet des droits d'engagements. Dans le cas d'une paire, c'est la date d'inscription du second joueur qui servira de référence.
- Les joueurs peuvent s'inscrire « Au Choix » sur chaque tableau, sans assurance de se voir attribuer un partenaire, la priorité étant donnée aux paires constituées complètes.
- Les matchs se joueront en 2 sets gagnants de 21 points.
- La date limite d'inscription est fixée au 18 avril 2025
- Les mixtes se dérouleront le samedi et les doubles Dames et Hommes le dimanche.
- Chaque participant inscrit au tournoi doit connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré forfait après la date du tirage au sort (voir règlement des forfaits sur FFBAD). Il devra prévenir le comité organisateur de sa non-participation et adressera dans les délais impartis les pièces justificatives à la Commission Régionale des Tournois de la Ligue Occitanie de Badminton.
- Aucune inscription ne sera prise en compte par téléphone ou autre site internet que celui choisit par le comité d'organisation à savoir Badnet.
- Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter :

Fabienne PEREIRA

0681376046 - [zembadlemontat@gmail.com](mailto:zembadlemontat@gmail.com)

### LICENCES

- Les joueurs devront être licenciés le jour de leur inscription avec la licence compétition saison 2024-2025. La licence devra être validée (enregistrée et disponible dans Poona) 10 jours avant le tournoi. Toutes les licences pourront être contrôlées à l'arrivée sur la compétition.
- La compétition est ouverte aux joueurs des catégories Juniors, Séniors, Vétérans avec un classement NC à R4 ; ainsi qu'aux joueurs Minimes et Cadets avec un classement au moins D9. **Les joueurs mineurs à la date du tournoi devront être accompagnés par un adulte responsable.**

- L'organisation refusera l'inscription à la compétition aux joueurs des catégories Minimes, Cadets et Juniors n'ayant pas pu justifier de leur classement réel dans Poona.
- Tout joueur n'ayant pas pu justifier de sa licence le jour de la compétition s'expose à des sanctions prévues par la réglementation fédérale.
- Les catégories autorisées sont : R / D / P / NC
- Doubles Dames et Hommes, Doubles Mixtes.
- Les tableaux se dérouleront par élimination directe ou par poule selon le nombre d'inscrits.
- Le comité d'organisation, en accord avec le juge arbitre, se réserve le droit de regrouper certains tableaux selon le nombre d'inscrits, dans l'intérêt du tournoi et dans le respect du règlement général des compétitions.
- Le tournoi se déroulera selon les règles officielles FFBad.
- Les tableaux seront gérés en utilisant le logiciel choisi par le comité d'organisation, mais ses choix seront assujettis à l'approbation du juge-arbitre.
- Les tableaux seront faits en fonction du classement/points des joueurs inscrits le jour du tirage au sort, selon les règles officielles FFBad / Règlement général des Compétitions.
- La compétition se déroulera les 26 et 27 avril 2025 et à partir de 08h pour le 1<sup>er</sup> jour.

## **ARBITRAGE**

- Le juge-arbitre de cette compétition sera Laurent FERRAGUTI.
- Les matchs se dérouleront en auto-arbitrage.
- Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier l'ordre des matchs en cas de nécessité et avec l'accord du juge-arbitre.
- Le juge-arbitre est désigné par le comité organisateur. Le juge arbitre est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecte pas un point du règlement. Ses décisions sont sans appel.
- Les joueurs doivent être présents dans le gymnase 1/2h avant le début prévu de leur premier match.
- Tout joueur ou paire non présent sur le court dans un délai de 5 minutes après l'appel de son match risque une disqualification du tableau par le juge arbitre quel que soit le stade de la compétition.
- Les joueurs disposent de 3 minutes (incluant test du volant et échauffement) à l'appel de leur match pour débiter la rencontre.
- Chaque joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi que tous les accessoires nécessaires à son match.
- Seuls les joueurs appelés à jouer auront accès aux terrains.
- Tout joueur souhaitant s'absenter du tournoi doit le signaler au juge arbitre sous peine de sanction par celui-ci.
- Le temps de repos minimal d'un joueur entre la fin de son match et le début du match suivant est de 20 minutes.
- Une tenue de badminton conforme à la réglementation fédérale est exigée sur le terrain.
- Si un volant touche un obstacle au service, il sera considéré à rejouer (2 services maximum). Par contre, au cours de l'échange, il sera considéré faute.
- Seul un responsable de club est autorisé à poser une réclamation à la table de marque.
- Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de pertes, vols ou incidents. Il est recommandé de ne laisser aucune affaire personnelle dans les vestiaires.
- Toute participation entraîne l'acceptation du présent règlement.
- Le présent règlement sera affiché dans la salle.

## **VOLANTS**

- Les volants sont à la charge des joueurs à parité.
- En cas de litige, le volant officiel du tournoi sera utilisé.
- Volant officiel : RSL

## **FORFAITS**

- Tout forfait annoncé après la date du tirage au sort devra être expliqué par l'envoi à la Ligue Occitanie d'un justificatif, de préférence avant le début de la compétition.
- Tout forfait sans justificatif, intervenant après le tirage au sort, ne sera pas remboursé par le comité d'organisation.
- Tout forfait injustifié, expose le joueur à des sanctions prévues par la réglementation fédérale en vigueur.
- Les organisateurs du tournoi n'assument pas la responsabilité du statut « WO » (forfait) qu'ont certains joueurs dès le début du tournoi. Il est donc inutile de venir faire une réclamation à la table de marque.

## **CONVOCATIONS**

- Le tirage au sort aura lieu le 19 avril 2025
- Les convocations vous parviendront le mercredi avant la compétition.

### A noter :

- ✓ De nombreux lots seront offerts. Les récompenses ne seront remises qu'après les finales de chaque journée
- ✓ Durant les 2 jours de compétition, vous trouverez une buvette garnie et restauration rapide (boissons, snacks, encas, fruits...) et la possibilité d'obtenir une carte buvette pour vos achats du week-end.
- ✓ Il est interdit de manger dans le gymnase, un espace dédié à côté de la buvette sera à votre disposition pour prendre vos repas.
- ✓ Des photos pourront être prises pendant le tournoi et diffusées sur le site internet du club. Celles-ci pourront être retirées sur simple demande des intéressés ou des responsables légaux.
- ✓ L'utilisation de la cigarette électronique est interdite dans les gymnases.

**Bon tournoi à tous !**

**Le Comité d'Organisation**